



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES DEUX-SEVRES

Formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000

Cadre de la procédure : articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement

Le présent formulaire concerne tous les types de **projets, interventions, ou manifestations**. Des formulaires thématiques sont disponibles pour certains projets ou manifestations ; étant plus ciblés il est conseillé de les utiliser :

ATTENTION : Ce formulaire n'est pas adapté aux projets soumis à étude d'impact

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le ou les sites Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est à dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée. Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera indispensable.

*Ce formulaire constitue le minimum permettant au **service administratif instruisant le projet** de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur peut donc demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R414-23).*

ATTENTION : L'évaluation d'incidence ne dispense pas de l'application des autres réglementations dont peut relever votre projet. Ce formulaire doit donc être joint au dossier d'autorisation ou de déclaration dont relève éventuellement le projet ou la manifestation.

*Par contre, l'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration **s'oppose au projet** si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.*

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM (personne morale ou physique) :

Mairie de Nanteuil

Adresse :

11 chemin des Grandes Vignes 79400
Nanteuil

Téléphone 05 49 76 13 11

Email : commune.nanteuil@orange.fr
urbanisme.nanteuil79@orange.fr

A QUEL TITRE L'EVALUATION DES INCIDENCES EST-ELLE REQUISE ?

article R414-19 du code de l'environnement

préciser le N° de l'item : ____

arrêté préfectoral du 30 mars 2011

préciser le N° de l'item : ____

arrêté préfectoral du 8 avril 2015 (REGIME PROPRE à N2000)

préciser le N° de l'item : ____

ETAPE 1 MON PROJET ET NATURA 2000

a – Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

NATURE DU PROJET : décrire le projet dans son ensemble

En 2012, le SDIS 79 a élaboré un tableau de préconisations concernant la défense incendie sur notre commune. Des améliorations ont été apportées petit à petit, notamment dans les hameaux non pourvus de poteaux incendie où des « bouillottes » ont été installées.

Au nord de la commune, dans le village de Faugeré, aucun dispositif n'avait encore été installé et désormais ce sont 4 habitations dont 2 résidences secondaires qui composent ce hameau.

Le réseau d'eau potable est présent dans le village mais la dimension de la canalisation ne permet pas d'y installer un poteau incendie.

Une mare est présente à l'entrée du hameau mais ne permet pas d'être retenue comme dispositif anti incendie car elle est pleine de vase et tarit en été.

Les élus en concertation avec le SDIS79 ont choisi d'implanter une réserve bâchée à mi-chemin entre les habitations afin de garantir un niveau de sécurité optimal, sur la parcelle AE005.

Ce projet fait l'objet d'une procédure de déclaration d'utilité publique.

Le hameau est situé en zone A du PLUI et le règlement de la zone stipule que « les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs sont autorisées dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages. »

Nature des travaux :

Terrassement, clôture, plantation d'arbres et arbustes d'essence locales tout autour pour intégration paysagère, raccordement au réseau d'eau potable.

Les arbres existants seront conservés.

Exemple de bâche incendie :



Le cas échéant, citer le régime d'autorisation ou de déclaration auquel il se rattache et service instructeur :

Service instructeur : _____

Date du dépôt du dossier d'autorisation ou de déclaration : _____

b - Localisation du projet

Sur quelle commune se situe-t-il ? **Nanteuil**

Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, zones de vol, ...).

Reportez-vous à l'annexe 2 pour réaliser la carte.

Si votre projet se situe hors site Natura 2000, utilisez le formulaire spécial pour ces cas.

*Si votre projet est soumis à évaluation d'incidence Natura 2000 en application de l'arrêté préfectoral relatif au régime propre d'autorisation au titre de Natura 2000, en application de l'arrêté préfectoral n°2015-DDT-SEE-du 8 avril 2015, ce formulaire **sera à transmettre à la DDT pour instruction.***

Votre projet se situe à l'intérieur d'un site Natura 2000

Nom des sites : Vallée du Magnerolles ZSC FR 5400444

c- Emprises au sol et aménagements associés au projet ou à la manifestation :

COMPLETER		Cocher si concerné	Précisions surface, longueur, quantité...
Emprise au sol	Pendant les travaux	X	350 m ² (20*17 m)
	Temporaire	<input type="checkbox"/>	
	Permanente	X	350 m ² (20*17 m)
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation	<input type="checkbox"/>	
	Réseaux divers	<input type="checkbox"/>	
	Parking	<input type="checkbox"/>	
	Zone de stockage, ou de chantier	<input type="checkbox"/>	
	Coupe, défrichage, arrachage	<input type="checkbox"/>	
	Tribunes	<input type="checkbox"/>	
	Village de tentes	<input type="checkbox"/>	
	Sanitaires	<input type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	
Divers	Circulation du public	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	

d- Période et durée envisagée du projet ou manifestation

☞ Le projet ou la manifestation se déroulera en période : diurne nocturne

☞ Pour une manifestation :

durée et date prévue : _____


☞ Pour un projet :

	Phase travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	<input checked="" type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an - préciser :	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input checked="" type="checkbox"/> > à 1 an - préciser : indéfini
Dates prévues	Automne 2023 ou 2024	

ETAPE 2 INCIDENCES POTENTIELLES

a – Identification des effets et définition de la zone d'influence (liée à la nature et à la portée des effets)

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

 Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		ponctuel	permanent	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Intervention sur végétation (arrachages, curages, débroussaillage...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	Recouvrement de la végétation par le remblai et la bâche sur environ 350 m ²
Rejet ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'un cours d'eau ou d'une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	
Prélèvement d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	Prélèvement d'eau du réseau d'eau potable
Bruits, vibrations, mouvements pouvant déranger certaines espèces	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	Terrassement pendant la phase travaux
Eclairages nocturnes pouvant déranger certaines espèces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____m _____km	

☞ **Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée** (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1)

b – État des lieux de la zone d'influence

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet ou de la manifestation.

Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans la zone d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

☞ **Compléter et cocher si concerné**

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieu	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf.p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses	38.2 pâtures mésophiles, parcelle notée comme zone bâtie dans la l'occupation du sol car attenante à du bâti et hors RPG 2021	X	X	X
Zones de marais ou humide		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans la zone d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plante aquatique					
Insecte (libellule)	Agrion de mercure	non	non	non	non
Insecte (papillon)					
Insecte (coléoptère)	Rosalie des Alpes	non	non	non	non
	Grand capricorne	non	non	non	non
Poisson espèce aquatique ou	Ecrevisse à pattes blanches	non	non	non	non
	Chabot	non	non	non	non
Amphibien	Crapaud accoucheur	non	non	non	non
	Triton marbré	non	non	non	non
	Grenouille agile	non	non	non	non
Mammifère (chauves-souris)	Grand murin	Potentiellement oui – habitat de chasse	Potentiellement oui – habitat de chasse	oui – habitat de chasse	Non espèce nocturne
	Vespertilion de Daubenton	Non	Non	Non	Non
	Oreillard sp.	Potentiellement oui – habitat de chasse	Potentiellement oui – habitat de chasse	oui – habitat de chasse	Non espèce nocturne

Reptile	Couleuvre verte et jaune	Potentiellement oui – habitat de chasse	Potentiellement oui – habitat de chasse	oui – habitat de chasse	Non car travaux pendant période d'hibernation
	Lézard des murailles	non	Non	non	Non

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Si un des sites N2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS					
Oiseaux	Alouette lulu	Non	Non	Non	Non
	Bondrée apivore	Non	Non	Non	Non
	Busard saint martin	Non	Non	Non	Non
	Milan noir	Non	Non	Non	Non
	Pie-grièche écorcheur	Non	Potentiellement oui	Potentiellement réduction de son habitat de chasse	Non car hiverne en Afrique

c – Synthèse des incidences potentielles

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES DIRECTES

Destruction d'habitat :

le(s)quel(s)	surface détruite

Destruction d'habitat d'espèce :

le(s)quel(s)	habitat de quelle(s) espèce(s)	surface détruite
Grand murin, Oreillard, Couleuvre verte et jaune, Pie grièche écorcheur	Habitat de chasse (prairie)	350 m ²

Destruction d'espèce

le(s)quelle(s)	nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimé de la population de l'espèce sur le site

Altération temporaire / fragmentation d'habitat

le(s)quel(s)	surface concernée

Dérangement, perturbation d'espèces

le(s)quelle(s)	de quoi ? Reproduction, alimentation, repos

INCIDENCES INDIRECTES

Suppression de corridor écologique et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site

Retardement, de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durable des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Autres :

Conclusion de l'étape 2

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet ou de la manifestation, que ce soit directement ou indirectement ?

NON - il n'y a aucune incidence potentielle ⇒ **Passer à la Conclusion générale p 10**

OUI – il y a des incidences potentielles ⇒ **Compléter la partie suivante Étape 3**

ETAPE 3

MESURES PRISES POUR ATTENUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention ...

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures

Exemples de types de mesures de suppression et/ou de réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	<p>Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure</p> <p>Utilisation de techniques alternatives</p> <p>Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation</p> <p>Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels</p> <p>Adaptation des équipements sonores, des éclairages</p> <p>Réorganisation des accès terrestres ou marins, aériens, des circulations de publics ou de parkings...</p> <p>Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La surface du projet est restreint et non compressible. ▶ La mairie prévoit d'adapter la période de chantier aux espèces en la programmant pour l'automne. ▶ Une haie d'arbres et arbustes d'essences locales sera plantée tout autour de la bâche pour son intégration paysagère.

CONCLUSION GENERALE PROPOSEE PAR LE DEMANDEUR

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le ou les sites Natura 2000 qui peuvent être concernés.

ATTENTION : Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L 414-4 et R 414-19 et suivants du code de l'environnement. **Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration), sauf pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000 pour lesquels ce formulaire fait office de demande d'autorisation, ainsi que dans le présent formulaire, et dont je certifie l'exactitude, je déclare que :**

NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur. Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation et est à déposer à la DDT pour instruction.

OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) : Nanteuil.....

Le (date) : 28/09/2023.....

Nom, Prénom : BORDAGE Alain

Signature (et cachet) :

Le Maire,
Alain BORDAGE



LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE EVALUATION DES INCIDENCES

Exemple original du présent formulaire complété, daté et signé.

Pour les projets ou manifestation relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet ou de la manifestation, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.

Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).